

SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS (RHONE)

CONSEIL MUNICIPAL REUNION DU 3 SEPTEMBRE 2019

Présents : **LONGEFAY Marie-Claude - BOUCAUD Franck - VAURAZ Christophe - MEY Karine - CHEVALIER Jean-Pierre -- DESSEIGNE Alain - KOOMEN Chantal - GUILLARME Grégory - MATHON Christophe - RUET Raymond -**

Excusé(s) : **PELLETIER Franck (procuration à G. GUILLARME) - LALLEMENT Annette (procuration à Ch. KOOMEN)**

Absent (s) :

Démissions : **CHEVILLON Yannick - DUBRESSON Nathalie - GUYOT Florence**

RENTREE SCOLAIRE :

Cette année notre école compte 85 enfants, répartis comme suit :

- Classe de Maternelle : 17 enfants avec Cécile ROBIN et Isabelle BLANC (Atsem)
- Classe de CP-CE1 : 21 enfants avec Alain JACQUET (directeur)
- Classe de CE1-CE2 : 20 enfants avec Caroline DUBUISSON
- Classe de CM1-CM2 : 27 enfants avec Christèle BENOLIEL

Le thème de l'année sera la danse. L'activité jardinage sera poursuivie. Recherche de personnes pour effectuer le désherbage du petit jardin dans l'allée des écoles.

Les 4 ordinateurs portables et le tableau blanc (Classe de C. DUBUISSON) sont installés. Coût total 7170 € TTC.

La peinture du soubassement de la classe maternelle a été refait, par l'entreprise DESSEIGNE (1176,14 € TTC).

Il est prévu pour les vacances de la Toussaint, la réfection (peinture et éclairage) du couloir menant à la maternelle.

Achat de 10 chaises et 4 tables pour la salle de garderie.

RESTAURATION CANTINE – PERSONNES AGEES :

La société RPC de MANZIAT livre les repas tant pour la cantine que pour les personnes âgées, depuis le 1^{er} septembre 2019.

TRAVAUX :

a) Toiture Eglise de SALLES :

Les travaux vont débuter le lundi 9 septembre. Le coût des travaux s'élève à la somme de 204 001,19 € HT.

Au niveau des subventions, nous avons déjà obtenu, la somme de 41 513 € (département). La DRAC (compte tenu que l'église est un bâtiment classé), nous versera la somme de 71 400 €. A ce jour, nous ne connaissons pas la somme que la région Rhone-Alpes-Auvergne nous attribuera.

b) Toiture Maison « Tour des Archives » :

Les travaux devraient débuter fin octobre-début novembre.

c) Toiture Cloitre et Arrière Cloitre :

Les travaux débuteront quand la toiture de l'église sera réalisée (toiture cloitre en dessous de la toiture de l'église).

d) Travaux Jardins du Chapitre :

Un constat d'huissier sera réalisé, avant le début des travaux (fin octobre-novembre) pour toutes les maisons entourant les jardins du Chapitre.

d) Eglise d'Arbuissonnas :

Les travaux sont terminés. Lors de la fête de St Laurent, le 11 août dernier, l'association des Amis de St Laurent, a récolté la somme de 1500 € et propose que cette somme serve à l'achat de l'autel et de 40 chaises. L'inauguration est prévue le samedi 12 octobre 2019 (10 h célébration religieuse + 11 h cérémonie officielle + vin d'honneur).

Le coût des travaux depuis le départ, s'élève à 311 323,97 € HT. Le financement a été assuré soit par des subventions ou bien des dons, notamment par la souscription créée auprès de la Fondation du Patrimoine. Il ne reste à charge de la commune que la somme de 15 500 €.

Nous remercions les nombreux donateurs pour leur générosité.

Cet édifice pourra désormais être, à nouveau utilisé, pour des célébrations religieuses, concerts ou expositions.

A ce jour, ne reste que les deux chapelles latérales qui ne sont pas restaurées.

FONDATION DU PATRIMOINE :

Le conseil municipal donne son accord pour le lancement d'une souscription auprès de la Fondation du Patrimoine pour la restauration des toitures du cloître-arrière cloître et de la maison de la Tour des Archives.

PERSONNEL :

L'adjoint technique va partir en retraite en début d'année 2020. Un recrutement est lancé pour assurer son remplacement. Candidature à déposer en mairie, avant le 22 septembre.

LOCATION APPARTEMENT :

Délibération pour changement de locataire « Rue de la Voûte » 2^{ème} étage. A compter du 1^{er} novembre 2019, la location sera attribuée à Mr BERTHIER Romain et Mme ROSIER Amanda, au prix de 500 € +10 € (charges) /mois.

ASSOCIATIONS « LES AMIS DE SALLES » :

Lors de la dernière assemblée générale, l'association propose d'installer un appareil qui diffuserait de la musique, en continu, dans l'église. Fr. BOUCAUD et G.GUILLARME se chargent de rencontrer Mr PUTIGNY pour cette installation.

ORDURES MENAGERES :

Dans un souci d'esthétique et de propreté, Il est demandé aux habitants de bien vouloir rentrer dans leur propriété, les containers à ordures ménagères à l'issue du passage du camion de collecte, de les nettoyer régulièrement et de déposer les sacs jaunes sur la voie publique que la veille du jour de collecte.

En raison des véhicules mal stationnés, le camion « poubelle » a beaucoup de difficultés à passer dans la Grande Rue. Un courrier sera fait aux propriétaires des véhicules gênants.

POLLUTION FUEL CHANAY / COMMUNE :

Notre avocat nous fait part de la prévision d'une réunion entre toutes les parties concernées et l'expert mandaté par le tribunal. A ce jour, tous les frais de nettoyage ont été pris en charge par la commune et l'agglomération.

TRAVAUX RESEAU EAU et ASSAINISSEMENT :

Les travaux « Rue du 8 mai » sont terminés. Reste en suspens une grille vers la maison GUERRIER et des bouches à nettoyer, vers la maison MATHON (rue de la Treille). L'enrobé à chaud, suite aux travaux d'eau, à la Péreuse sera réalisé après les vendanges.

ARCHIVES COMMUNALES :

Les archivistes continueront de classer les anciennes archives de SALLES, au mois d'octobre (4 jours). Des jours supplémentaires seront également à prévoir, pour le classement des archives de la commune d'ARBUISSONNAS. Archives qui étaient stockées dans la sacristie de l'église d'Arbuissonnas.

TRAVAUX ACCESSIBILITE BATIMENTS :

Aucune réponse de la part des ABF. Un plan incliné en bois sera installé à l'entrée de l'église de SALLES. Une déclaration préalable sera instruite et présentée aux Bâtiments de France, pour la création d'un plan incliné fixe pour accéder au salon de coiffure. Ouvrage en béton ou métallique ? Des devis seront demandés aux entreprises DEBIZE (maçonnerie) et TEILLARD (métallerie). A suivre.

JOURNEES DU PATRIMOINE :

Elles se dérouleront les 21 et 22 septembre. Des animations seront organisées par le musée « Le Prieuré » sur le site (graff végétal) ainsi qu'à la gare du Tacot, au Fond de Salles (atelier culinaire).

DIVERS :

Carrière St Julien : Arrêté préfectoral du 14 août, demandant le remblaiement de 72 480 m³, avec des déchets inertes, pendant une période de 2 ans et 8 mois. Arrêté affiché en mairie.

PROCHAINES REUNIONS :

Mardi 1^{er} octobre 2019
Mardi 5 novembre 2019
Mardi 3 décembre 2019
Mardi 7 janvier 2020